

Repères de surveillance

Dans l'Union européenne, la prescription de nombreux médicaments est restreinte à certains médecins spécialistes. Il n'empêche qu'ensuite les soignants de premier recours (médecins généralistes, pharmaciens d'officine, infirmiers, etc.) ont un rôle à jouer quand un patient prend ou reçoit un tel médicament. Une consultation, une dispensation ou un soin sont autant d'occasions de vérifier notamment « que tout se passe bien » avec le médicament en question, au même titre qu'avec ceux plus courants.

Depuis quelques mois, Prescrire met à disposition des abonnés des "Repères de surveillance", y compris pour des médicaments d'usage peu courant (lire par exemple p. 892, 894 et 898). Ces textes synthétiques sont conçus pour être utiles à l'ensemble des soignants du patient concerné, qu'ils soient ou non à l'origine de la prescription. Ces "mémos" apportent des informations pouvant être recueillies lors de l'entretien avec le patient ou son entourage, ou recherchées par un examen clinique, radiologique ou biologique. Avec comme objectif de prévenir ou de repérer précocement certains effets indésirables graves, et d'agir à bon escient pour le patient. Et ce, lors d'une consultation médicale, au comptoir d'une officine ou lors d'un soin infirmier.

L'élaboration de ces repères de surveillance suit diverses étapes de rédaction collective, de relecture et de contrôle qui participent à la fiabilité des productions Prescrire. Ils s'appuient en premier lieu sur les sources consultées pour la rédaction du texte principal auquel ils sont liés lors de leur publication initiale.

Le moment venu, aux côtés d'un patient concerné, ils sont accessibles facilement dans l'Application Prescrire à l'aide du mot-clé "Repères de surveillance (rubrique)".



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.